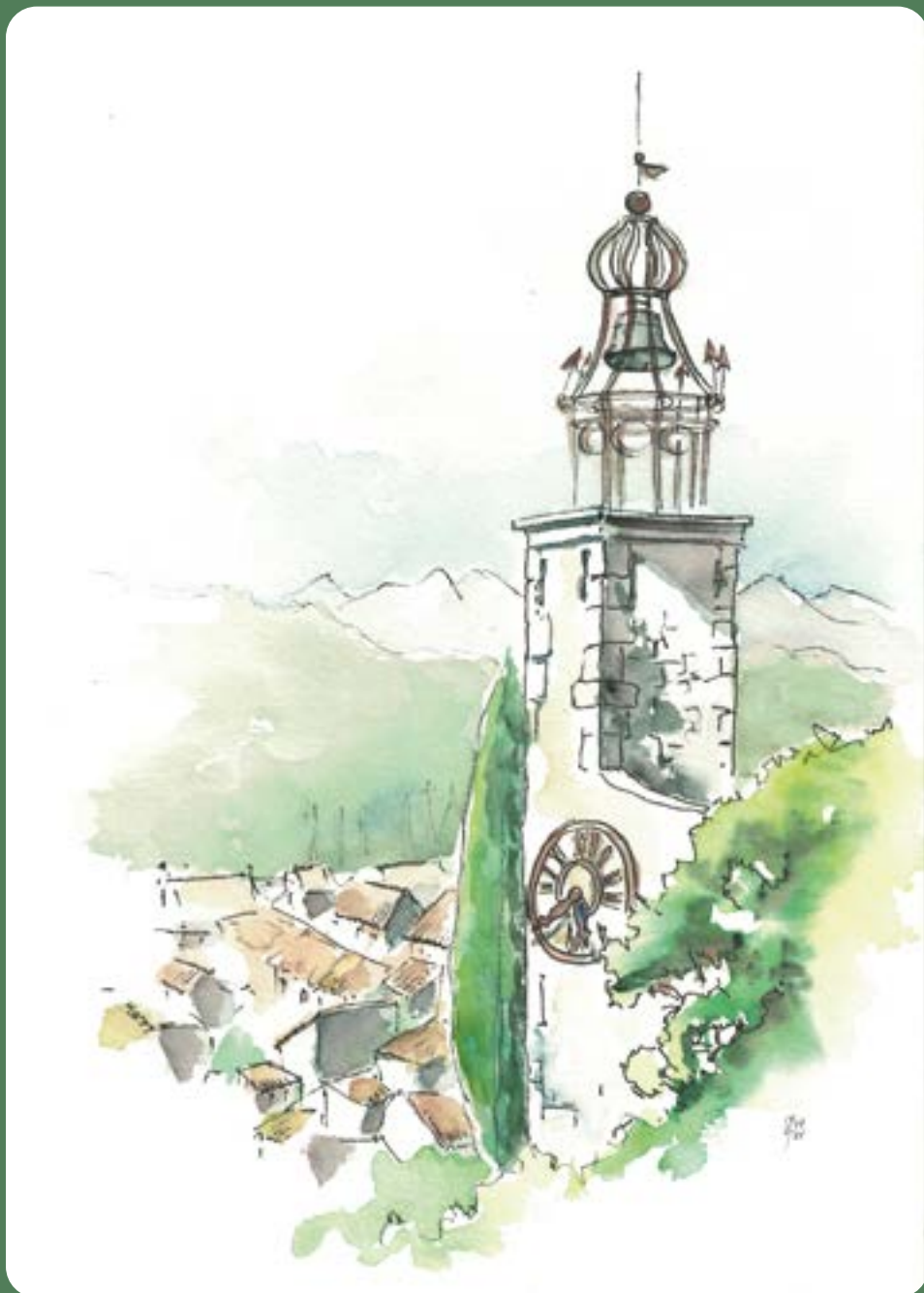


le fifrelin



Le gratuit vaissonnais sur l'histoire de la ville et de ses habitants

Octobre 2025



Dans ce numéro :

L'ancien cimetière de la Cathédrale
(deuxième partie)

page 4

Petite histoire de l'état civil vaissonnais

page 10

La Crupio

page 12



Remerciements et crédits



Bibliographie

Demandez nos tarifs publicitaires ou retrouvez les parutions du Fiffrelin sur le site www.lefiffrelin.fr ainsi que les références, les remerciements et les crédits photographiques, sur ces QR codes à scanner.

Couverture :
Aquarelle de Sophie Quanquin

Le Fiffrelin SAS(U). Capital 5000 euros. 16 avenue Victor Hugo 84110 Vaison-la-Romaine. Immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro 900 283 441. Directeur de la publication Jean-Charles Raufast. Imprimée par Imprimex & Co à Bollène en trois mille exemplaires. Dépôt légal à parution. ISSN 2782-019X (imprimé). ISSN 2800-6801 (en ligne). Ne pas jeter sur la voie publique

contact@lefiffrelin.fr

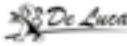
NOA
Opticien-Lunetier Optométriste
VAISON LA ROMAINE
Aurélien NICOLAS et Pascal ARNOULD
2 cours Taulignan - 04 90 28 84 50



COMMERCEANT
weldom
PARTENAIRE

Maison
AUGIER
950 Route de Nyons
84110 SAINT ROMAIN EN VIENNOIS
04 90 46 46 46 - contact@augier.fr



PEUGEOT
VAISON-LA ROMAINE
NYONS 
04 90 36 24 33



RENAULT
VAISON-LA ROMAINE
MBA
04 90 36 36 38



AUTOSÉCURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE
Une marque du groupe SGS



**N'OUBLIEZ PAS
VOTRE PROCHAIN
CONTRÔLE** C.T DE L' AYGUETTE

L'édito

Pour beaucoup, ce mois-ci va se terminer avec la commémoration des morts dans les cimetières. Nous allons en profiter pour continuer l'évocation des péripéties qui ont amené à la création du cimetière Saint-Laurent. Cet article est à lire en relation avec celui paru en septembre dernier.

Merci à Christine Bezin et à Serge Chevalier de leur érudition et de leurs documents.

Il n'y a pas que les disparus qui intéressent le Fifrelin. Les naissances également. Nous avons passé à la loupe, la façon dont l'état civil vaison naisse a accueilli les naissances au cours des derniers siècles. Les changements politiques rendaient tout cela compliqué (donc passionnant pour nous).

Mais les nouveau-nés grandissaient et voulaient se distraire. Ceux de Vaison sont beaucoup allés à la Crupio à Séguret.

Voici l'histoire de cette « boîte de nuit » mythique pour la génération vaison naise de l'après-guerre.

Je vous souhaite un excellent mois d'octobre.

JC Raufast



L'ancien cimetière de la Cathédrale

deuxième partie : Le déménagement du cimetière

Suite à différentes lois, au XIX^e siècle, la ville de Vaison dut songer au déplacement du cimetière et une étude fut instruite dès le 10 avril 1864 par un expert. Il était mandaté pour étudier l'établissement d'un nouveau lieu d'inhumation, rédiger un rapport descriptif et estimatif des terrains choisis, indiquer sa situation par rapport à la commune, la nature et la profondeur du sol et dire enfin si toutes les conditions étaient réunies pour l'implantation du nouveau cimetière.

Après avoir examiné tous ces points, il fut admis que l'emplacement La Bouisserette serait choisi et qu'il réunissait toutes les conditions désirables pour sa destination : ni trop près, ni trop loin de la ville, que dans les parties destinées aux tombes et aux fosses, le sol pouvait être creusé à la profondeur voulue sans obstacles. L'achat des terrains se montait à 13500 francs

Pourtant en 1870, alors qu'il ne s'était encore rien passé suite à ce rapport, la ville projeta d'acquérir des terrains autour de la cathédrale avec, peut-être en vue, l'agrandissement du cimetière déjà existant. C'est en tous cas ce que pensa une partie de la population

La réaction des Vaisonnais ne se fit pas attendre. Le 27 août 1871, une pétition fut organisée par les commerçants, suivie d'une lettre au maire Eugène Gontard, envoyée le 12 novembre de la même année. Voici ces deux textes :

Pétition

A Messieurs les membres du Conseil Municipal de la Ville de Vaison (Vaucluse)

Vaison, le 27 août 1871

Messieurs,

L'insuffisance du cimetière de notre pays indiqué depuis longtemps déjà par une partie des habitants est, pensons-nous, unanimement reconnue aujourd'hui.

La translation de ce champ de repos est urgente et s'impose

pour ainsi dire d'elle-même aux administrateurs de cette ville qui peuvent avoir des idées pratiques différentes mais qui sont assurément tous animés des meilleurs sentiments à l'égard de la population entière qui réclame cette amélioration.

Si quelques conseillers avarés des deniers publics dont ils ont la gestion nous objectaient que les fonds communaux actuels sont insuffisants pour faire face à cette dépense, nous leur répondrions ceci : vous êtes investis de pouvoirs presque illimités en pareille matière. Nommez une commission chargée de choisir le nouvel emplacement, le plus convenable et le moins onéreux, faites un emprunt, votez les centimes additionnels, ouvrez des souscriptions, mais, surtout, achevez autant que possible l'exécution du transfert que les soussignés sollicitent de votre bienveillance comme étant une œuvre sage et éminemment utile pour la salubrité publique de notre cité.

Avec l'espoir que notre demande sera favorablement accueillie.

Nous avons l'honneur d'être, Messieurs du Conseil Municipal de Vaison, vos très humbles et très obéissants administrés.

Lettre

A Monsieur le Maire de la Ville de Vaison,

Monsieur le Maire,
Vivement impressionnés du douloureux spectacle qu'offrait à nos regards l'abatage imposé par le défaut d'espace d'une multitude de pierres, de croix, de couronnes et d'inscriptions tumulaires nous fûmes, à l'un des derniers enterrements, tellement affectés de cette moisson prématurée des reliques de la tombe que le fossoyeur entasse chaque jour pêle-mêle dans le cimetière de Vaison où les familles ne reconnaîtront bientôt plus leurs morts, que nous nous résolûmes de rédiger une pétition pour demander respectueusement au Conseil Municipal de cette ville la translation de ce lieu de repos.

A en juger par l'empressement avec lequel cette pièce que nous avons l'honneur de vous transmettre fut signée le dimanche suivant par les deux ou trois cents citoyens qui nous tombèrent sous la main, on peut conclure qu'elle exprime exactement les vœux de la grande majorité des habitants de la commune.

Sera-t-elle prise en considération ?

Dans cette attente, nous venons, Monsieur le Maire, en votre qualité de Président, vous prier de la soumettre à l'Assemblée à laquelle elle s'adresse ainsi que la présente lettre destinée à lui servir d'introduction.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, avec nos remerciements anticipés, nos sincères salutations.

Le 4 juin 1870 le Président de la République sur le rapport du Ministre de l'Intérieur et des Cultes, déclare d'utilité publique l'établissement d'un nouveau cimetière dans la commune de Vaison.

Cette commune était autorisée à acquérir des sieurs Bernard et Consorts, soit à l'amiable au prix fixé d'après expertise contradictoire soit par voie d'expropriation s'il y avait lieu, un terrain d'une contenance de un hectare vingt deux ares d'une valeur estimative de cinq mille deux cent dix francs.

Encore 10 ans passèrent et le 28 février 1880, le maire de la commune de Vaison, devenu Léon Béraud, invita le sieur Marcellin Chamoux, entrepreneur de son état, à commencer immédiatement les travaux pour la construction du cimetière.

Il était l'adjudicataire des travaux en vertu de sa soumission du 21 septembre 1879. Il fut prévenu que c'est à partir de cette date que courrait le délai de huit mois qui lui était accordé par le cahier des charges annexé au devis et que passé ce délai, il ne lui serait accordé aucune indemnité pour dommages résultant d'un cas de force majeure.

Et c'est finalement en 1883 que le nouveau cimetière fut terminé au quartier Saint-Laurent dont un agrandissement aura lieu vers 1930.



Plan et commentaires du 20 mai 1864.

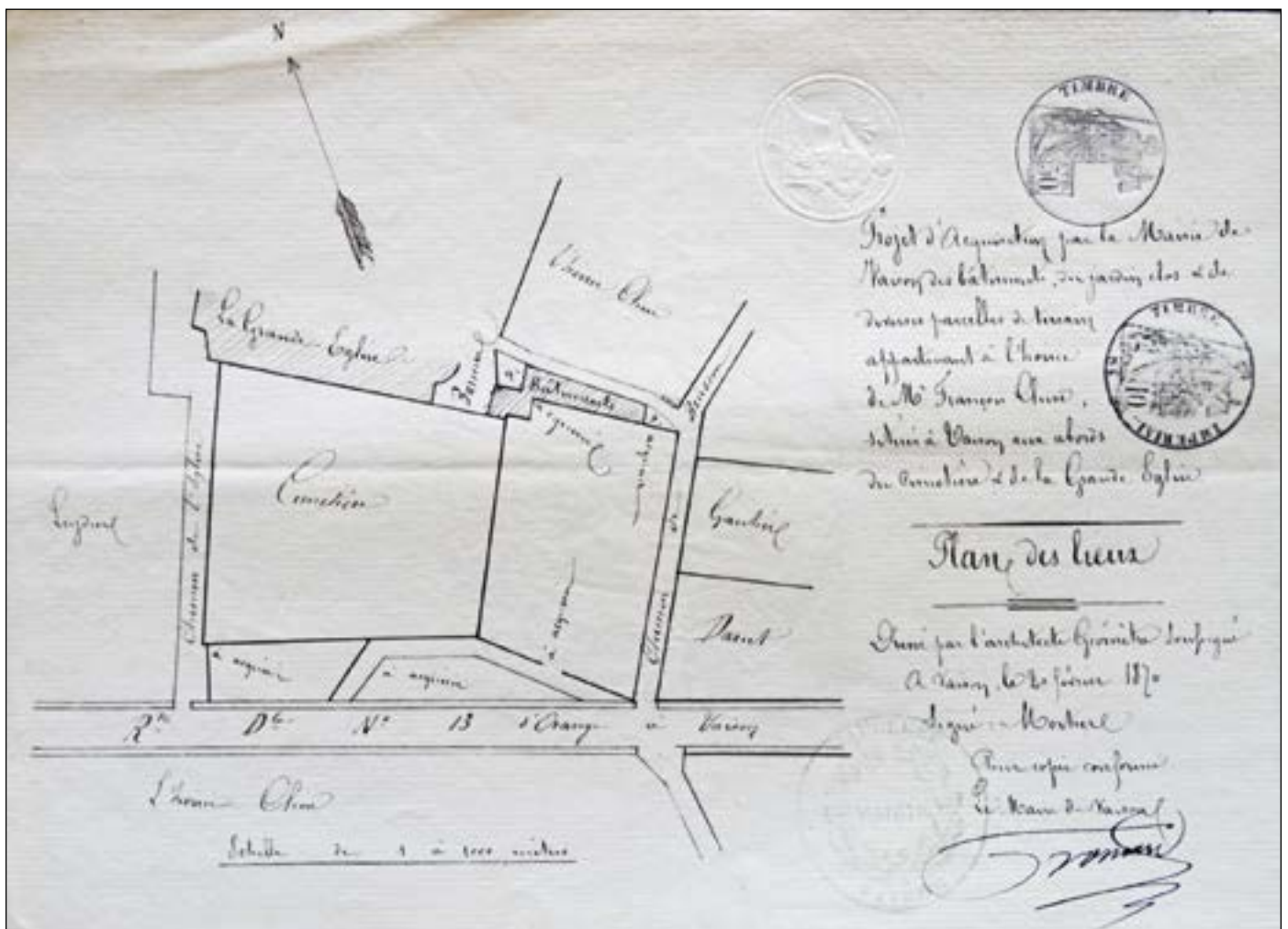
Légende :

- a - Emplacement du cimetière affecté aux fosses communes.
- b - Portion du cimetière affecté aux concessions, tous les carrés rouges représentent des places pour concessions.
- c - Tertre en terre et rochers au sommet duquel il sera placé une croix, et dans l'avenir une chapelle.
- d - Avenue du cimetière.
- e - Pavillon pour le logement du concierge.

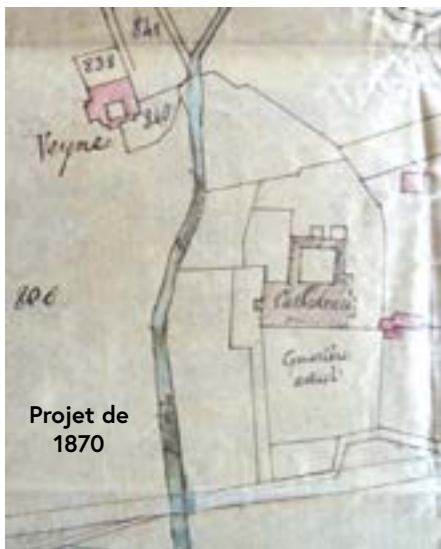
Les sépultures des Suicidés sont en haut à droite et celles des «Réformés» (Protestants) au milieu à gauche.

Plan du cimetière projeté en 1864 à Vaison situé au quartier de la Bouisserette, dépendant du domaine de la famille Veyne dressé par le géomètre soussigné, René Mèje. Il ne sera jamais réalisé.

On évalue la répartition des terrains comme suit :
Culte catholique, 8116m2
Culte réformé, 600m2
Suicidés, 518m2

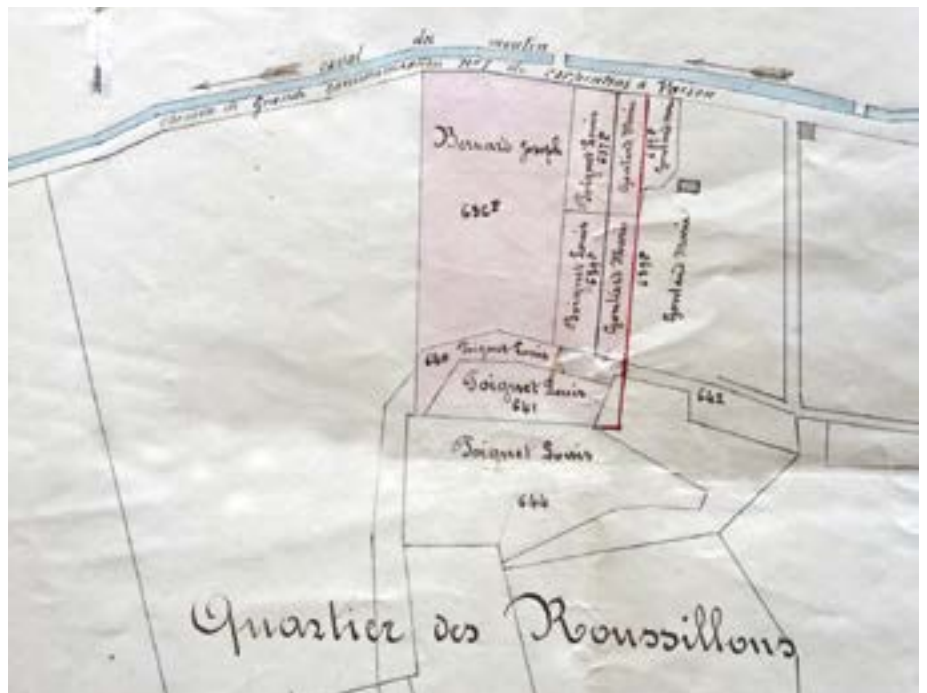


C'est ce projet de rachat de 1870 qui a tout déclenché. On y voit les parcelles annotées « à acquérir ». La population en a eu vent et à pensé, probablement à juste titre, que la municipalité préférerait agrandir le cimetière plutôt que de le déplacer. Mais en 1870, les mentalités étaient pour l'externalisation des lieux de sépulture, d'où la pétition.



Saint-Laurent est situé sur la rive gauche de l'Ouvèze à l'emplacement d'une nécropole antique signalée par le dessinateur Chaix. Les campagnes de fouilles menées pour le compte du Musée Calvet à partir de 1838 sur les terrains de Hyacinthe Didier Martel, de Maximilien Lubin Vaton avaient livré des acrotères de mausolée et des objets funéraires très bien conservés. Joseph Bernard, devenu propriétaire d'un de ces terrains, le céda à la Commune en 1879 pour l'établissement du nouveau cimetière. Sans surprise, les premiers creusements livrèrent du mobilier funéraire (urnes en céramique, en verre, en plomb, lampes à huiles, objets en bronze) aujourd'hui présentés au musée archéologique de Vaison-la-Romaine, le plus marquant étant l'acrotère en molasse marine représentant un grand masque tragique.

N'ayant plus la possibilité d'agrandir le cimetière du quartier Saint Laurent faute de terrains disponibles, en 1994, la municipalité de Claude Haut décida de créer un nouveau cimetière quartier Sainte-Catherine.



Projet de nouveau cimetière en 1879, à l'emplacement du cimetière Saint-Laurent.

Le contenu de cet article est de Christine Bezin et Serge Chevalier
Sources : Archives municipales de Vaison-la-Romaine, les textes des différentes législations, documents privés.

Devis Gratuit

20 ANS EXPERIENCE

• PORTES

• FENETRES

• VOIETS

La réussite de votre projet est notre seule satisfaction !

SY

TECHNAL

SAINT-GOBAIN GLASS

1135 ROUTE DES PRINCES D'ORANGE 84110 ROAIX
TEL 04.90.65.88.27



VALDELUC' AUTO

ENTRETIEN & RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
VENTE DE VOITURES NEUVES & OCCASIONS
DÉPANNAGE 7J/7 - 24/24H

510 Chemin de l'Ayguette
84110 Vaison-la-Romaine




Tél. 04 90 36 51 60 - Mail. valdeluc.auto@orange.fr

Pompes Funèbres
Benjamin Funéraire



Organisation des obsèques
Transports de corps
Contrats Obsèques
Cercueil Carton | Urne Bio

1050 Avenue Marcel Pagnol
84110 VAISON LA ROMAINE

04 90 41 08 96
07 71 76 12 16

Intermarché

leDRIVE SUPER

VAISON - ST ROMAIN

 **24/24 leDRIVE**

En 5 minutes, vos courses à prix Intermarché dans votre coffre ! 

C'EST UN PROSPECTUS



LIVRAISON À DOMICILE
Saint Romain en Viennois
Tél. : 04 90 36 32 55

Librairie Montfort

Vaison-la-Romaine

36 b grande rue
librairiemontfort.com

Tel : 04 90 28 88 51



CHOISISSEZ UN MÉTIER POUR LA VUE.

Pour exercer une profession de santé, rejoignez-nous sur
optic2000recrute.com

Découvrez les offres d'emploi des opticiens Optic 2000 sur optic2000recrute.com. La société Gadot-Optic 2000 est une coopérative regroupant des opticiens commerçants indépendants. SIREN 326 980 018 - RCS Nanterre, Mars 2024.

Clémence PORON
Opticienne diplômée

4 rue de la République, Vaison-la-Romaine
Tél.: 04 90 36 02 07



ST ROMAIN EN VIENNOIS
450 Traverse d'Orange





Garçons se présentant au BEPC 1965

Retrouverez-vous les noms de ces garçons ?
Si oui communiquez-les au FifiRelin
à l'adresse contact@lefifirelin.fr
en utilisant les numéros de position

Le Fifrelin se lit partout.
Si vous avez des photos de nos lecteurs en train
de le lire aux quatre coins du monde ou dans des
circonstances étonnantes, transmettez-les à
contact@lefifrelin.fr



Pierre Grenier en Mauritanie.



Sharon Boudet à Rock Hill, Etats-Unis.

Oh là là ! La boulette dans le dernier numéro !
La photo de Ana Maria Mélard était en Colombie et pas en Bolivie !

**LE CEPV FÊTE
SES 10 ANS**

**“DU RÊVE À LA
PERFORMANCE”
UN ÉTAT D'ESPRIT**

UNE SOIRÉE EXCEPTIONNELLE

**AVEC
JULIEN SASTRE**
SÉLECTIONNEUR DE L'ÉQUIPE BMX
MÉDAILLÉE OLYMPIQUE PARIS 2024

JEUDI 9 OCTOBRE 2025
18H30 - ESPACE CULTUREL
VAISON LA ROMAINE



 **UN ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR
LE CLUB ENTREPRISES PAYS VAISON** CEPV.FR

la Foulée Rose
VAISON-LA-ROMAINE

**Samedi
18
octobre
2025**

DEUXIÈME ÉDITION

Course/marche de 4 kms | De 15h à 17h

Départ place Montfort | Début des inscriptions à 13h30
Échauffement par Les de Power, finit avec le Chœur Gospel Vaison



Dans le cadre d'Octobre rose (Campagne nationale mondiale de sensibilisation destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à collecter des fonds pour la recherche).

Petite histoire de l'état civil vaisonnaï

(entre 1789 et 1806, la manière de constater les naissances changea neuf fois)

Qui fut le **premier vaisonnaï**
dont la naissance fut enregistrée à
Vaison ?

Il s'agit d'une **Vaisonnaïse**.

Elle se nommait

Marie Thérèse Adélaïde Buffaven.

Elle était née le 7 janvier 1793.

L'enregistrement de cette naissance,
sous cette forme, est le résultat
d'une longue histoire.

venaïssin sous administration
pontificale, **Joseph Mathieu, Louis
Quenin** car huit jours plus tard, le 22
septembre, **Marguerite Madeleine
Liautaud** fut ainsi la première
Vaisonnaïse de nationalité
française.

La fin de l'évêché de Vaison en
1790 et la période révolutionnaire
débutante ne changea pas grand-

la **République**, que pour la première
fois on enregistre une naissance au
lieu d'un baptême. Notre **première
née vaisonnaïse** enregistrée est
donc :

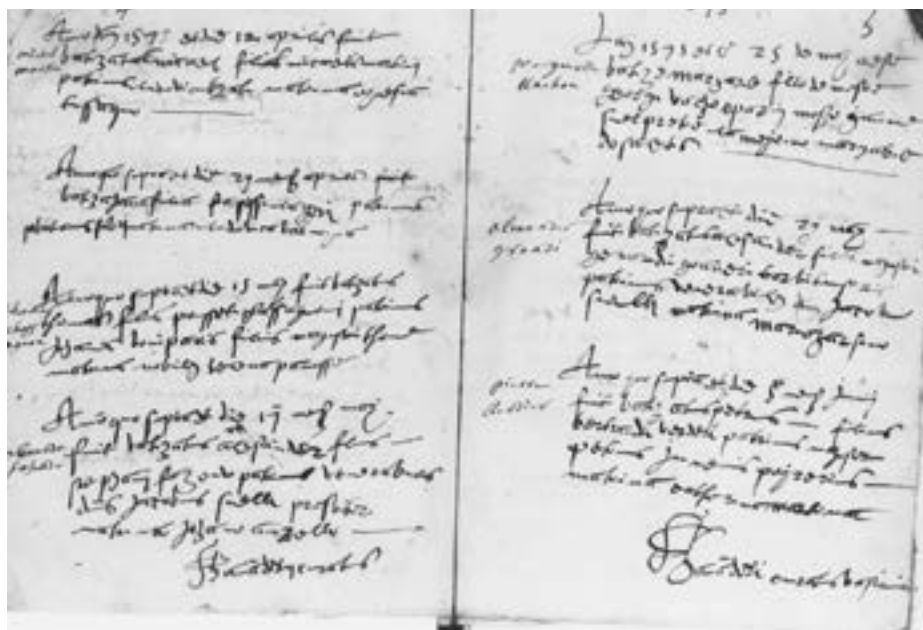
Marie Thérèse Adélaïde Buffaven,

filles de François Quenin Buffaven
et de Thérèse Rose Martin,
accueillie en langue française par
Quenin Guinrand, membre du
conseil général de la commune de
Vaison. A partir de cette date, on
ne mentionnera plus les baptêmes
en guise d'état civil, mais les
naissances.

Les dates anciennes vont être
utilisées jusqu'au 24 novembre 1793,
pour l'acte de naissance de
Marie Rose Rivet.

L'état civil vaisonnaï passe ensuite
au calendrier révolutionnaire le
12 Frimaire an II (2/12/1793) pour
Thérèse Marie Catherine Béruchet.

C'est avec la naissance de
Jean Mathieu Maluret,
le 6 janvier 1806, que l'état civil
vaisonnaï, sous la signature de
l'adjoint au maire, François, Joseph,
Marie, André Rippert, **renoue avec
le calendrier grégorien, le nôtre**.



Registre des naissances de Vaison en 1585 (l'anonymat était bien préservé par les gribouillis)

Avant 1793, personne n'enregistrait
les naissances des enfants en
France ni a fortiori dans le Comtat
Venaissin. Seul leur baptême
était considéré comme les faisant
exister. L'Eglise faisait office d'état
civil et enregistrait les baptêmes,
les mariages et les décès qu'on
nommait «sépultures».

On procédait ainsi depuis des
siècles. Puis la Révolution arriva un
beau jour.

Personne ne fut baptisé à Vaison le
14 juillet 1789 mais quatorze jours
plus tard, le curé de l'époque, le
père Gleize, baptisa sans le savoir
la **première Vaisonnaïse née après
l'ancien régime** :

**Marie Rose Elisabeth Patience
Chassagnon**.

Le 14 septembre 1791, il baptisa le
dernier enfant né dans le comtat

chose au début et le curé Brémond
continua vaille que vaille à
enregistrer en latin de cuisine, les
baptêmes de ses petits concitoyens.

Il le fit jusqu'en septembre 1792. Il
le faisait de son écriture incertaine.
C'est ainsi qu'il enregistra pour la
dernière fois le 25 août, le baptême
de **Marie Rose Carpentras**.

Il dut laisser sa place de curé à un
prêtre « jureur » (voir encadré) qui
avait prêté serment à la Révolution.

Cinq jours plus tard, le 30 août,
Marie Rose Pradier
est mentionnée baptisée par le père
Fallet qui le fait pour la première fois
en français et date son acte du «**30
août, an 4 de la Liberté**». Ce n'est pas
encore le calendrier révolutionnaire
mais cela commence à y ressembler.
C'est le 7 janvier 1793, mentionné
dans l'acte être également l'**an II de**

Les naissances à Vaison ne seront
enregistrées que pendant 200 ans
car depuis 1993, personne ne naît
plus à Vaison, faute de maternité.
Seuls les baptêmes continuent à
être enregistrés à la paroisse depuis
au moins 1575 (c'est la date des
premiers registres conservés). La
première baptisée, **Isabelle Creysse**,
n'était pas de Vaison mais de Nyons,
ville huguenote où il ne devait pas
faire bon se déclarer catholique.
Ainsi va la vie ou, plutôt, vont les
vies, qui se résument par deux
paragraphe souvent illisibles.



Dernier né à la maternité de Vaison : Eduardo Mélar
(quelques autres «Vaisonnaï» sont nés à Vaison plus
récemment hors du circuit néonatal public).

Et les Juifs et les Protestants, comment existaient-ils si on n'enregistrait que le baptême catholique ?

Pour ce qui est des Juifs, l'affaire était assez simple. Ils avaient beau être méprisés, éloignés, enfermés dans des ghettos, leur existence n'était pas mise en doute ni en question. On leur demandait donc de régler leurs problèmes d'état civil seuls. Ce qu'ils faisaient sur à peu près le même modèle que les Catholiques.

Les Protestants posaient un problème plus difficile car depuis la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, ils n'étaient plus supposés exister. Il en résultait donc une situation où l'hypocrisie tenait lieu de solution.

A quoi servait l'enregistrement des baptêmes ?

Il était surtout symbolique. Nous avons tendance à penser l'état civil avec nos mentalités modernes de titulaires de documents d'identité, de cartes vitales, de permis de conduire ou nos frontières à passer.

En 1792, rien de tout cela n'existait et la preuve de l'identité d'un individu résultait de deux témoignages concordants, et ce jusqu'en 1921.

L'enregistrement des actes de baptême n'était en général jamais consulté et ne servait pas à grand chose aux individus concernés, ni aux autres non plus d'ailleurs. Donc, ne pas en avoir n'était pas un drame tant que deux personnes adultes pouvaient confirmer votre nom et le nom de vos parents.

L'Église et la Révolution

Les prêtres jureurs et les prêtres réfractaires

On voit l'état civil vaissonnais changer de main, changer de langue et changer de procédure. Tout cela n'est pas le fruit du hasard mais le résultat des mouvements tectoniques qui ébranlèrent, en France, les rôles respectifs de l'Église et de l'État à partir de 1792.

Une des obsessions des élites révolutionnaires qui commencèrent à dominer la situation deux ans après 1789 était d'éradiquer l'influence de l'Église de la société française. Cette position extrême correspondit plus ou moins à la période que nous appelons la «Terreur» qui dura de fin 1792 à mi-1794. Ce fut la période des exécutions par guillotine qui touchèrent la noblesse, les religieux et, d'une manière générale, tous ceux qui ne pensaient pas exactement comme le fanatique du moment au pouvoir.

Au début, on demanda simplement aux prêtres de jurer ou non fidélité aux principes de la République. L'emprise du phénomène religieux sur la société de l'ancien régime était telle que la plupart des prêtres ne comprirent même pas ce qu'on leur demandait et préférèrent s'enfuir. A Vaison, ce fut le cas de l'évêque Fallot de Beaupré et du curé Brémond.

Sage réflexe qui leur a probablement sauvé la vie. Fallot ne fut pas remplacé mais Brémond le fut par un prêtre jureur », le ci-devant curé Fallet. C'est lui que l'on voit tenir l'état civil de Vaison en juillet 1792, en langue française.

Quant à Vaison, ce qui précède fut dramatiquement illustré par l'assassinat du marquis de la Villasse, le maire de Vaison, partisan de la terreur. Il fut éliminé par la ligue de Sainte-Cécile, les partisans de l'«Église d'avant», en 1791.

Les excès des idéologues de tous bords résultèrent dans un grand gâchis de talents comme l'avait été un siècle plus tôt les conséquences de la révocation de l'Édit de Nantes qui fit fuir les Protestants. Des talents périrent ou s'enfuirent. La Révolution elle-même commença à corriger ses excès dès 1794 en écartant les plus radicaux de ses acteurs.

A partir de ce moment-là, l'Église et l'État républicain apprirent à nouveau à se supporter mutuellement, et signèrent des accords historiques de séparation de l'Église et de l'État un bon siècle plus tard, en 1905. Un «traité de paix» équilibré qu'ils continuent à appliquer scrupuleusement de nos jours même s'ils ne sont pas toujours en accord sur tout.

Calendrier révolutionnaire

Dans sa rage d'abolir le souvenir même du Christianisme et de la monarchie, l'Assemblée Constituante décida de supprimer le calendrier grégorien (le nôtre). On décida donc de changer les années, les mois, les jours et les fêtes.

On le fit démarrer le 12 Frimaire an II (2/12/1793). Comme dans le calendrier grégorien, il n'y eut pas d'an zéro et Napoléon 1er y mit fin le 1er janvier 1806 (an XIV). L'année commençait le 22 septembre (1er

Vendémiaire), dit Premier Jour des Français qui rappelait que la monarchie avait été abolie un 21 septembre. Les mois et les jours grégoriens pourtant porteurs de noms mythologiques ou astronomiques n'échappèrent pas au nettoyage calendaire. Les mois prirent des noms poétiques et saisonniers : vendémiaire, brumaire, frimaire, nivôse, pluviôse, ventôse, germinal, floréal, prairial, messidor, thermidor et fructidor. Les jours furent regroupés en semaines de 10 jours. Ils s'appelaient primedi, duodi, tridi, quartidi, quintidi,

sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi. Ce qui demanda le plus de travail à Fabre d'Eglantine, le poète officiel de la Révolution fut de trouver des noms de fêtes quotidiennes. Exit les Saint Jean, Saint Sylvestre, Noël ou Pâques. Ils furent remplacés par 360 noms de plantes, d'outils agricoles ou de ressources géologiques. Bienvenue aux colchique, charrue ou bitume. Le calage ou le décalage des années bissextiles, les vertus révolutionnaires à caser dans le calendrier (ordre de Robespierre !), firent encore transpirer beaucoup de monde. Pour pas grand-chose.

La Crupio

Dans le Fifrelin d'avril 2025, nous vous avons promis de développer le thème de La Crupio, discothèque mythique des jeunes Vaisonnais à partir des années 1960.

L'histoire de La Crupio se trouve au centre de plusieurs histoires différentes. Toutes dignes d'intérêt quant à celle de Vaison. Nous vous avons déjà raconté l'histoire de Paris Mailles fondé par Michel Paris de Séguret, qui fabriqua de nombreux pulls de haute couture dans son usine de Vaison où sont passés de nombreuses ouvrières. L'autre histoire, qui précède Paris Mailles, est celle de l'ouverture de cette petite « boîte de nuit », comme on disait à l'époque, dans une annexe du café de la gare de Séguret qui, rapidement, devint le sympathique rendez-vous des adolescents du coin.

Enfin, cette histoire se croise avec l'histoire du festival de Vaison, dont les vedettes de l'époque, des chanteurs et des acteurs de renommée nationale adoptèrent La Crupio comme point de ralliement régulier après leurs spectacles vaisonnais (Le Fifrelin y reviendra).

Histoire de La Crupio

Après-guerre, Régis Paris tenait le café de la Gare de Séguret. Il avait épousé Jeanne, la fille du patron et de Rose que nous allons retrouver en train de tricoter. Nous sommes dans les années 50s et cet établissement vient de perdre la justification de son nom car le train Le Buis - Vaison - Orange ne s'arrête plus depuis 1952 dans la petite gare, tout supprimé qu'il a été par la société PLM après quarante-cinq années de service chaotique. Le café de la Gare ne devrait plus s'appeler « de la gare », mais il ne devrait pas non plus s'appeler « café », en effet ses activités allaient bien plus loin que celles d'un simple débit de boisson. On y trouvait une concession Polaroid de lubrifiants de machines agricoles, de la viande le jour où les Raymond venaient y vendre leur produits avec leur charretton, un coiffeur, du bois de chauffage, Pierre Bergé et Bernard Buffet qui venaient s'y réchauffer, de l'épicerie, un bal du samedi et Rose, la grand-mère qui tricotait. On y trouvera même plus tard de la fausse monnaie en euros, mais pas avec les mêmes propriétaires. Un lieu très éclectique. Néanmoins, le

café qui n'était pas seulement un café et qui n'était plus de la Gare, resta tout simplement quand même le « Café de la Gare ».

La famille Paris grandissait et surtout s'agrandissait et le père Paris eut l'idée de confier à son fils Michel une dépendance. Une étable avec une mangeoire, la fameuse Crupio, pour attirer quelques jeunes le vendredi soir ou le samedi pour boire un coup. La licence existante de débit de boisson couvrira le café et l'étable pendant de nombreuses années jusqu'à ce que la législation se durcisse.

Ainsi naquit La Crupio, que les relations des fils Paris ne tardèrent pas à remplir avec régularité. Ce qui caractérisait ce qui était vite devenu un lieu de danse très apprécié des jeunes de Sablet, Séguret et Vaison, c'était que ces jeunes gens se connaissaient tous et se réunissaient pour écouter la musique qu'ils aimaient. Ils avaient créé quelque chose à mi-chemin entre un établissement commercial et des fêtes entre copains.

Il faut se remettre dans le contexte des années 1960 et 1970. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, la musique avait été essentiellement jouée en public par des musiciens en chair et en os, dans les rues, dans les bals, dans les cabarets, à la radio. La musique reproduite sur des supports du genre disques et jouée à la maison était confidentielle et de mauvaise qualité. En aucun cas ce n'était déjà un phénomène générationnel. Ce qui fit exploser l'intérêt des jeunes pour la musique et modifia profondément le rapport de la nouvelle génération à la génération précédente, fut l'arrivée du 45 tours et du tourne-disque familial et bientôt individuel, sur piles. Les fêtes pri-vées, les discothèques et l'écoute isolée en chambre s'alimentaient de ces enregistrements devenus des biens de consommation tout à fait accessibles financièrement.

La Crupio devint un de ces lieux comme il n'en existait pas avant, à la fois public et privé, réservé de fait à la jeunesse, et lieu de rassemblement régulier.

Draguer en 1970

Pour évoquer une boîte de nuit comme la Crupio, on peut tourner autour du pot et parler de bonne musique et de bons copains, ce qui est incontestable, mais il faut s'attarder un peu sur un autre aspect à savoir les rapports de l'époque entre les garçons et les filles, car après tout, c'était bien un des grands thèmes à l'ordre du jour des « boîtes de nuit ».

Imaginons-nous, par exemple en 1970, et allons passer la soirée à la Crupio.

Quels sont les éléments de contexte comme diraient les scientifiques qui nous scruteraient sous leur loupe ? Nous étions né(e)s à peu près en 1950, de parents eux-mêmes nés entre 1920 et 1930, que nous aimions bien mais qui venaient de la planète Mars. La contraception féminine existait mais était loin d'être généralisée car elle venait juste d'être dépénalisée en 1967. L'avortement fut interdit par la loi jusqu'en 1974.

La plupart des parents étaient terrorisés, sans trop nous le dire, par la brutale libération des mœurs et des idées que 1968 venait d'incarner. La mixité à l'école commençait à exister mais nous ne l'avions pas connue.

Les rythmes musicaux et les danses étaient en train de subir une révolution.

Les trajets vers, ou de retour de, La Crupio dépendaient de la disposition de voitures, encore rares chez les jeunes, conduites essentiellement par des garçons peu expérimentés, souvent fatigués et éméchés en fin de soirée et prompts à faire les malins pour briller auprès des filles qu'ils se battaient pour ramener.

Aller à La Crupio ne pouvait pas être une décision individuelle. Il fallait la mûrir, l'anticiper. Trouver une voiture, un conducteur, convaincre les filles d'y venir, planifier les trajets, plaider son cas difficile (voiture, filles, horaires, alcool, prudence, sérieux, etc.) auprès de parents pas trop dupes. Il en résultait que seules des bandes de copains constituées pouvaient aisément fréquenter les lieux car tout avait été pré-négocié plusieurs fois sans qu'aucune catastrophe ne soit arrivée. Cela permettait de convaincre les générations précédentes de prêter leurs voitures

et d'autoriser leurs jeunes filles mineures (la majorité était à 21 ans) à accompagner des garçons dans les campagnes reculées de Séguret. De plus, les parents de ces copains se connaissaient entre eux et avaient un peu l'impression de contrôler la situation.

Une fois sur place, il restait à « draguer ». Bien entendu, les filles n'étaient absolument pas venues pour ça. Les garçons restaient plus flous sur leurs intentions.

Pour tenter de rapprocher ces deux points de vue, il y avait la musique et les danses. A l'époque, celles-ci se pratiquaient encore beaucoup en couple, comme elles l'avaient toujours été avant la guerre dans les bals publics. Cela prenait la forme de rock'n rolls ou slows. Les danses comme le twist ou le madison existaient déjà et permettaient d'apparaître sur la piste sans passer par la case « invitation à danser », grosses occasions de risquer des râteaux publics et humiliants pour les garçons et d'avoir à « prendre son courage à deux mains » pour les filles qui refusaient le prétendant, sur la musique de : « Je peux pas, je garde le sac de ma copine ! ». Les sacs étaient parfois bien gardés !

Le DJ (Michel Chauvet alias Chou) alternait savamment des séquences, dans l'ordre, danses individuelles, rock'n rolls puis slows pour chauffer la salle. Le slow était un grand moment de communication non verbale pour les couples non constitués. Comment tenir la partenaire ? Quels pas de danse exécuter ? Dire quelque chose plutôt que rien ? Que faire quand la musique s'arrête ? Solliciter un deuxième tour ou raccompagner (ou pire laisser la partenaire vous planter là et retourner seule à sa place), se faire piquer les bras de la donzelle par un copain audacieux ? Un slow de trois minutes était généralement trop court pour résoudre mentalement ces équations à plusieurs inconnues et les garçons ne s'en sortaient souvent pas très glorieusement. Alors, ils retournaient dans leur camp de base et buvaient un coup avec d'autres jeunes mâles inquiets, en riant trop fort. Au slow suivant, ils tentaient de nouveau leur chance avec des filles en définitive indulgentes et l'angoisse les reprenait.

Flaubert avait déjà appelé cela l'Éducation Sentimentale, juste cent ans avant.

Quelques rares clichés anciens des lieux de La Crupio et du Café de la Gare.





Scannez ce QR code et mettez vous dans l'ambiance de la Crupio pendant trois minutes..



Michel Paris



Etat actuel de la salle de La Crupio



Ci-dessus, photo en couleur récente des bâtiments qui ont été ceux de La Crupio et du Café de la Gare et ci-dessous, vue en noir et blanc de «la gare».







AGENCE IMMOBILIÈRE
ACHAT, VENTE, ESTIMATION



Estelle Holveck
06 50 15 46 80
R.S.A.C. Avignon 813 922 374

Anne Beliendo
06 50 75 49 76
R.S.A.C. Avignon 434 727 657

**13 bis, Avenue du Général de Gaulle
84110 Vaison-la-Romaine
agence-juristimmo.com**



IMPRIMEX^{AND CO}

Imprimerie . Signalétique . Sérigraphie

PROFESSIONNELS . PARTICULIERS . ASSOCIATIONS...

84500 BOLLÈNE . Tél. 04 90 30 55 70

Retenez un exemplaire de **La Provence Calendale** de Mélanie Blanc Bienfait

Une centaine d'illustrations sur cent trente-trois pages soutiennent la présentation et l'explication des traditions de la période de Noël, dite «calendale», qui s'étend en Provence du 4 décembre au 2 février. Le livre se termine par seize recettes provençales de Noël ainsi qu'un dictionnaire des plantes symboliques de cette période.

Une lecture indispensable et un cadeau de Noël chargé de sens et qui sera apprécié par tous. En vente 20 euros.



**Pour le réserver, il vous suffit d'envoyer un courriel à
contact@lefifrelin.fr
en spécifiant votre nom, votre ville de résidence,
et combien d'exemplaires vous souhaitez acquérir.
Vous recevrez en retour les instructions pour le(s) récupérer et le(s) payer.**

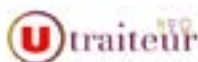
Mélanie Blanc Bienfait, guide et conteuse, propose depuis longtemps des conférences, des expositions et des visites pour partager sa passion pour les crèches et les traditions calendales. C'est à la demande des curieux et autres passionnés qu'elle tente par cet ouvrage de rassembler le fruit de ses recherches.

SUPER U

Vaison-la-Romaine

Avenue Marcel Pagnol
84110 Vaison-la-Romaine
Tél. : 04 90 100 600
superu-vaisionlaomaine.com

du lundi au samedi :
8h30 - 20h
et le dimanche :
9h - 12h30



VAISON MENAGER EtS BRANDO

Tout pour la maison intérieur et extérieur



VENTE - INSTALLATION - LIVRAISON - DEPANNAGE

Tél. 04 90 36 06 67

440 Av. M. Pagnol - Route de Nyons
VAISON LA ROMAINE - vaisionmenager@wanadoo.fr

biocoop

Nature Eléments

Alimentation et éco-produits

Du lundi au Samedi de 8h30 à 19h00

Place de la Cathédrale • Vaison-la-Romaine

04 90 28 87 74

LA FLEUR BLEUE

Ouvert toute l'année

Chemin du Sublon - 84110 CRESTET
Tél. 04 90 36 23 45 - info@lafleurbleue.fr
www.lafleurbleue.fr

Couleurs Provence, 445 Avenue Marcel Pagnol - 84110 Vaison-La-Romaine
Tél. : 04 90 28 87 74 Courriel : couleursprovence84@gmail.com Site : www.couleursprovence84.com



idmi

Solutions informatique
& réseaux

04 90.62 29 13
info@idmi.fr

Informatique - Réseaux - Téléphonie - Vidéo surveillance

VERANDAS OCCULTATIONS
MENUISERIES PROTECTIONS

ZA les écluses
84110 Vaison-la-Romaine
www.alu-vaision.com
contact@aluvaision.fr
04 90 363 363

